

QU'ON SE LE DISE...

Commune d'Aspres-sur-Buëch



ÉDITION
SPÉCIALE

Juin 2022



NE PERDONS PAS NOTRE FLEUR !

Ou

Comment faire savoir à l'extérieur que quand nous voulons,
nous pouvons.

INTRODUCTION

Qu'est-ce que le label « Villages fleuris » ?

Au niveau de la Région, un jury se rend sur place, et après visite et délibération, décide d'attribuer - ou pas - de conserver, voire de retirer une ou plusieurs fleurs en fonction de l'attrait que présente la commune, principalement le fleurissement.

PRECISIONS

Le cas d'Aspres-sur-Buëch

Le jury nous rendra visite le mardi 19 juillet prochain. Comme on peut le constater à chacune des entrées du bourg, nous sommes détenteurs d'une fleur. La pauvre petite est bien pâle, à tous les sens du mot, et comme il l'avait été évoqué dans la gazette d'avril, il serait bon qu'elle reprenne des couleurs.



QUESTIONS

Oui, mais que faire ? nous diront certains.

Diverses réactions sont possibles, j'en cite quelques-unes.

Florilège (le mot est tout à fait de circonstance) :

- Je n'en ai rien à BIP.
- J'ai autre chose à faire.
- Ils vont encore nous demander des efforts... gratuits.
- Que la commune s'en occupe, je paye des impôts.
- Je suis d'accord, je vais participer.
- Cela fait plaisir de voir que je suis dans le sens de l'Histoire.
- Mes efforts vont enfin être remarqués, et la fierté m'envahit à la pensée que le jury pourrait passer devant chez moi, et même peut-être s'arrêter en criant WAOUH ! que c'est beau !

ACTIONS

Donc, que faire ?

La réponse est simple et tient en quelques mots :

Motivation - Originalité - Inventivité

Au niveau de la municipalité, une petite équipe d'élus s'occupe de l'organisation et de la mise sur pied de la visite du jury, sachant que le quartier du Parc nouvellement aménagé sera inclus.

CONCLUSION

Nous ne partons pas de zéro, il y a déjà de très belles réalisations dans le village.

Cette fleur est une belle motivation, et un beau but.

Mais nous devons nous dépasser.

Alors, allons-y, nous ne pouvons qu'être gagnants en nous retrouvant dans un cadre de vie encore plus agréable.

Par avance, un grand, grand, très grand merci.



Mise en page et publication : Françoise PINET, Maire d'Aspres-sur-Buëch
Assistant de Rédaction : Alain FROGET, conseiller municipal

◦ Imprimé par nos soins ◦

